



EB-2017-0175

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE

ND Energy Inc.

Requête pour l'obtention d'un permis de compteurs divisionnaires

La requête

ND Energy Inc. a déposé une requête le 24 avril 2017 devant la Commission de l'énergie de l'Ontario (la CEO) en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la Loi) afin d'obtenir un permis de compteur divisionnaire. L'attribution de ce permis permettrait au demandeur de fournir des services de compteur divisionnaire en Ontario.

Un employé de la CEO à qui a été délégué ce pouvoir conformément à l'article 6 de la Loi statuera sur cette demande. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette demande.

Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la partie non confidentielle de la requête et des documents connexes, rendez-vous à la page du site Web de la CEO et entrez le numéro de dossier EB-2017-0175 dans la case « Faites une recherche de documents réglementaires concernant un dossier ». Une copie peut également être consultée aux bureaux de la CEO et de ND Energy Inc., aux adresses indiquées ci-dessous.

Audiences écrites ou orales

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO compte traiter cette requête lors d'une audience écrite. Si vous pensez qu'une audience orale est

nécessaire, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer la raison. Votre demande doit être reçue par la CEO et envoyée en copie à ND Energy Inc. avant le **26 mai 2017**.

Comment participer

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous pouvez présenter une demande écrite indiquant votre position sur ce dossier. Votre demande doit être reçue par la CEO et envoyée en copie à ND Energy Inc. avant le **30 mai 2017**.

Si le requérant souhaite répondre aux observations écrites, il doit déposer sa réponse auprès de la CEO et en faire parvenir une copie à toutes les parties qui ont présenté des observations, et ce, au plus tard le **13 juin 2017**.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie qu'elles seront disponibles pour consultation à ses bureaux et seront publiées sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, avant de verser les observations écrites au dossier public, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne). Toutefois, le nom de ce citoyen et le contenu de ses observations écrites feront partie du dossier public.

Comment déposer des documents auprès de la CEO

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent indiquer le numéro de dossier **EB-2017-0175** et indiquer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au requérant. Toutes les observations écrites doivent être adressées à l'attention de la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez consulter le site à www.oeb.ca/fr/participez. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

IMPORTANT

SI VOUS NE DÉPOSEZ PAS D'OBJECTIONS À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS SELON LES TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER À L'AUDIENCE SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PAS D'AUTRES AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario :

Commission de l'énergie de l'Ontario
Case postale 2319
27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la Commission
Dépôts :
www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice

Courriel : boardsec@oeb.ca
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télécopieur : 416 440-7656

Requérant :

ND Energy Inc.
3397, American Drive
Bureau 2
Mississauga (Ontario) L4V 1T8
À l'attention de : M. Jove Chan

Courriel : j.chan@ndenergyinc.com
Tél. : 905 612-9879
Télec. : 905 612-0259

FAIT à Toronto, le 9 mai 2017

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli,
Secrétaire de la Commission